

UNIVERSITE PARIS 7

N°

**Arrêté portant création d'une commission de choix des personnels du second degré
candidats à l'affectation dans l'enseignement supérieur, année 2020**

L'administrateur provisoire de l'université Paris Diderot – Paris 7,

VU le Code de l'éducation :

VU la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;

VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres
des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires
relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction
publique hospitalière ;

VU la circulaire n°2011-1016 du 29 juillet 2011 ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commission créée en vue de pourvoir le poste 4432 est constituée des membres
dont les noms suivent :

Monsieur Steeve Reisberg, université Paris Diderot, président ;

Madame Kristine Jurski, université Paris Diderot ;

Monsieur Yacine Boufkhad, université Paris Diderot.

Madame Audrey Guerlin, université Paris Diderot ;

Mme Sarah Rezenthel, IUT Grenoble 1.

Article 2 : La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent
arrêté.

Fait à Paris, le

**La Directrice Générale des Services
de l'Université Paris Diderot - Paris 7**


Pascal SAINT-CYR
p/ Reiner VEITIA